

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EDUCATION / JEUNESSE — LE DÉPARTEMENT
**RÉCOMPENSÉ POUR SA CAMPAGNE DE "LUTTE CONTRE
LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE"**

1 DOCUMENT - Publié le 3 octobre 2022



Communiqué de presse - Trophée Campagne Harcèlement (03/10/2022)
PDF-864.21 Ko

TÉLÉCHARGEMENT

Le vendredi 30 Septembre 2022 s'est déroulée au Château de Chambord la cérémonie des « Trophées des Départements » organisée par le Journal des Départements. À cette occasion, et en présence de Christian Robache, vice-président en charge de la sécurité et des bâtiments départementaux en Seine-et-Marne, le Département s'est vu décerner le Trophée de la « Lutte contre le harcèlement scolaire » afin de récompenser son engagement et les actions mises en place pour cette campagne.

Le « Trophées des Départements » est un événement national organisé par la rédaction du Journal des Départements du groupe Delbo Presse. Le but est de distinguer les départements les plus actifs et leurs représentants, pour soutenir leurs actions et initiatives permettant de contribuer au développement économique, social, culturel, environnemental, sanitaire et technologique de la France.

Les membres du jury ont décidé de récompenser l'engagement très fort du Département de Seine-et-Marne pour sa campagne de lutte contre le harcèlement scolaire considérant le sujet comme essentiel. Le jury s'est appuyé sur la grande qualité du dossier, le sérieux, ainsi que la mise en place d'un plan d'actions complet. En effet, pour faire face au harcèlement scolaire qui touche près de 700 000 jeunes en France chaque année, le Département a lancé à la rentrée 2021 une campagne de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire grâce à divers moyens :

- affiches déployées notamment dans les abribus départementaux,
- kakemonos fournis à l'ensemble des collèges publics et privés,
- impression de 50 000 sets de table remis aux élèves demi-pensionnaires,
- création d'une boîte à idée digitale,
- associer les Maires, et les organismes jeunesse du territoire en leur adressant un kit de communication (affiches, flyers, etc),
- production d'un documentaire de 24 min, « Derrière les maux », réalisé par Chlorofilm, une société seine-et-marnaise, afin d'inviter les jeunes et leurs familles à libérer la parole,
- convention avec l'association Marion La Main Tendue, afin d'organiser des ateliers de sensibilisation ainsi qu'un accompagnement du projet pédagogique dans 12 collèges par an, sur une durée de 2 ans (2021-2023),
- création des salles de confiance dans les collèges : un lieu neutre où les collégiens peuvent se retrouver et évoquer leurs difficultés auprès d'autres élèves.

« Nous remercions le Journal des Départements pour ce trophée qui vient récompenser l'engagement du Département de Seine-et-Marne dans la lutte contre le harcèlement scolaire qui est un véritable fléau aujourd'hui. Sur ce sujet prioritaire, il nous a semblé indispensable que le Département joue un rôle de premier plan dans la sensibilisation et la prévention du harcèlement scolaire auprès du plus grand nombre, et surtout de nos collégiens », a déclaré Christian Robache, vice-président en charge de la sécurité et des bâtiments départementaux.

Pour la rentrée scolaire 2022, le Département continue son engagement avec le lancement d'une campagne de sensibilisation et d'éducation aux outils numériques à la rentrée 2022. Cette nouvelle campagne, a pour objectif de donner aux collégiens les outils et les ressources nécessaires au développement des compétences qui leur permettront d'identifier les dangers du web et de devenir acteurs de leur sécurité et de celle des autres.

Le Département souhaite également sensibiliser les professionnels travaillant dans les collèges à la surexposition des enfants aux écrans par le biais notamment de conférences.

Pour cette campagne, le Département a fait appel à l'illustrateur Mathieu Persan, connu notamment pour avoir réalisé l'affiche de la mission ALPHA de Thomas Pesquet.

« Dès la rentrée 2021, nous avons fait de la jeunesse notre priorité en lançant une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire. Grâce au travail mené avec les acteurs concernés et l'Éducation nationale, le Département a depuis structuré un véritable plan d'actions pour lutter contre ce fléau. Pour cette rentrée 2022, nous avons souhaité continuer notre engagement et mettre l'accent sur une problématique qui concerne aussi l'ensemble des jeunes, en cohérence avec notre engagement contre le cyberharcèlement. Notre priorité sera toujours de protéger nos collégiens », ajoute Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

- Pauline Maingre – 06.72.84.70.49 – pauline.maingre@departement77.fr
- Anne-Laure Boinnard – 06.79.38.52.96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr